



## Réunion du groupe pays Maroc

Mardi 25 février 2020

Tour la Marseillaise, 16ème étage  
2 boulevard Euroméditerranée – Quai d’Arc –  
Marseille

---

### COMPTE-RENDU

---

Liste des participants :

Nom	Prénom	Collectivité	Fonction	Mail
AROUA	Layla	Migration et Développement		
BASLER	Pauline	Territoires Solidaires	Chargée de mission	<a href="mailto:p.basler@territoires-solidaires.fr">p.basler@territoires-solidaires.fr</a>
BERGÉ	Denis	CCI Aix Marseille et coopération décentralisée	Conseiller relations et coopération décentralisée	<a href="mailto:denis.berge@ccimp.com">denis.berge@ccimp.com</a>
BLOSEUR	Laura	Cités Unies France	Chargée de mission	<a href="mailto:l.bloseur@cites-unies-france.org">l.bloseur@cites-unies-france.org</a>
BOULKERARA	Yamina	Région SUD PACA	Chargée de mission	<a href="mailto:yboulkerara@maregionsud.fr">yboulkerara@maregionsud.fr</a>
CHALLET	Vincent	Agglomération du Pays d'Issoire	Vice-président	-
CHENIVASSE	Julien	Conseiller diplomatique	Préfecture	
COLLOMBON	Jean-Marie	FITS	Commissaire du FITS	-
COUETMEUR	Michèle	Ville d'Aix en Provence	Directeur attractivité et coopération internationale	<a href="mailto:CouetmeurM@mairie-aixenprovence.fr">CouetmeurM@mairie-aixenprovence.fr</a>
DIRHOUSI	Younes	Consulat du Maroc	Consul général du Maroc	<a href="mailto:consulmaroc@orange.fr">consulmaroc@orange.fr</a>
FIORINI BERIOT	Anna	Région Auvergne Rhône Alpes	Responsable du Service francophonie et Développement	<a href="mailto:Anna.FIORINIBERIOT@auvergnerehonealpes.fr">Anna.FIORINIBERIOT@auvergnerehonealpes.fr</a>
FOURNET	Sophie	Agglomération du Pays d'Issoire	Responsable ingénierie financière et coopération décentralisée	<a href="mailto:sophie.fournet@capiissoire.fr">sophie.fournet@capiissoire.fr</a>
EL BOUJARFAOUI	Naïma	Association Citoyenneté et Co-développement		<a href="mailto:citoyennete.codeveloppement@gmail.com">citoyennete.codeveloppement@gmail.com</a>
GINOUVES	Dominique	Ville de Marseille	Chargée de mission	<a href="mailto:dginouves@marseille.fr">dginouves@marseille.fr</a>

GRIETTE	Laurence	Territoires Solidaires	Directrice	<a href="mailto:l.griette@territoires-solidaires.fr">l.griette@territoires-solidaires.fr</a>
HAIJOUJ	Mohamed	France Volontaires	Volontaire	<a href="mailto:mohamed.hajjouj@france-volontaire.org">mohamed.hajjouj@france-volontaire.org</a>
KHANDRICHE	Mohamed	Touiza Solidarité	Président	<a href="mailto:mohamed.khandriche@gmail.com">mohamed.khandriche@gmail.com</a>
LARDIC	Jean-Charles	Ville de Marseille	Directeur de la prospective	<a href="mailto:jlardic@marseille.fr">jlardic@marseille.fr</a>
MALLEN	Patricia	Ville de Marseille	Responsable des relations internationales	<a href="mailto:pmallen@marseille.fr">pmallen@marseille.fr</a>
MARTELLIERE	Elodie	DAECT / Ambassade de France à Rabat	Chargée de mission Fonds conjoint	<a href="mailto:elodie.martelliere@gmail.com">elodie.martelliere@gmail.com</a>
MEVEL REINGOLD	Anne-Marie	Ministère de l'Europe des Affaires Etrangères	Chargée de mission auprès de l'Ambassadeur, Déléguée pour l'action extérieure des collectivités territoriales	<a href="mailto:anne-marie.reingold@diplomatie.gouv.fr">anne-marie.reingold@diplomatie.gouv.fr</a>
MILANI	Brenda	Métropole Nice Côte d'Azur	Chargée de mission	<a href="mailto:brenda.milani@nicecotedazur.org">brenda.milani@nicecotedazur.org</a>
NESANIR	Ezgi	Conseil départemental de la Seine Saint Denis	Chargée de projets	<a href="mailto:enesanir@seinesaintdenis.fr">enesanir@seinesaintdenis.fr</a>
PERRIN	Simon	ADEFRAMS / ville de Mantes la Jolie	Chargé de mission territorial Sud / Pôle Réseau international	<a href="mailto:missions@lesorangers.org">missions@lesorangers.org</a>
PESQUET	Camille	Région SUD PACA	Chargée de mission Promotion de la Région à l'international	<a href="mailto:cpesquet@maregionsud.fr">cpesquet@maregionsud.fr</a>
REVEL	Pierre	France Volontaires	Chargé de mission territorial Sud / Pôle Réseau international	<a href="mailto:pierre.revel@france-volontaires.org">pierre.revel@france-volontaires.org</a>
ROATTA	Jean	Ville de Marseille	Maire adjoint aux relations internationales	-
RONDA	Lina	Ville de Marseille	Stagiaire	-
ROUQUETTE	Virginie	Cités Unies France	Chargée de mission Méditerranée	<a href="mailto:v.rouquette@cites-unies-France.org">v.rouquette@cites-unies-France.org</a>
VIDAL	Clémence	Région Occitanie	Chargée de mission	<a href="mailto:clemence.vidal@laregion.fr">clemence.vidal@laregion.fr</a>

## I/ Accueil et tour de table

*Propos introductifs, Jean Roatta, Maire adjoint de Marseille et Président du groupe pays Maroc ;*

M. Roatta remercie M. Dirhoussi, Consul Général du Maroc à Marseille, Mme Mevel-Reingold de la Délégation à l'Action Extérieure des Collectivités Territoriales au Ministère des Affaires étrangères et Mme Martellière-Sadouk de l'Ambassade de France à Rabat.

Il remercie également l'ensemble des participants à la réunion.

### *Tour de table des collectivités ;*

- L'agglomération d'Issoire est en partenariat avec la ville de Tiznit. Elle travaille sur un volet développement durable et jeunesse
- L'ADEFRAM travaille pour Mantes la Jolie dans le cadre de 2 partenariats, l'un avec la commune de Rabat et l'autre avec la Préfecture de Rabat
- La ville de Marseille développe plusieurs partenariats avec les villes de Rabat, Marrakech et Tanger
- Le conseil régional d'Auvergne Rhône Alpes travaille avec la région de Rabat Salé Kénitra
- La métropole de Nice n'a à ce jour pas de partenariat institutionnel avec le Maroc
- Le conseil régional SUD a un accord historique avec la région de Tanger Tétouan El Hoceïma
- La ville d'Aix en Provence a un accord depuis 1998 avec la ville d'Oujda
- Le conseil régional d'Occitanie a 3 coopérations au Maroc (région de Fès-Meknès, région de Casablanca-Settat, région de l'Oriental) et pilote le programme 2021 de formation des élus marocains dans le cadre d'une FICOL de l'AFD, en partenariat avec l'Association des régions du Maroc

### *Tour de table des partenaires institutionnels et associatifs des collectivités*

- France Volontaires est le partenaire de plusieurs collectivités comme Lille, la région Centre Val de Loire, pour développer l'échange de savoir-faire via le volontariat international
- Le réseau Territoires Solidaires rassemble les acteurs de la région Sud engagés à l'international
- L'association Touïza Solidarité a mis en œuvre un programme d'appui à la création d'entreprise dans la région de Tanger Tetouan Al Hoceïma. Elle a également porté le Forum International du Tourisme Solidaire & développement durable à Ouarzazate, en janvier dernier, sur le thème des oasis
- L'association Migration et Développement travaille avec la ville de Marseille et l'agglomération Pays d'Issoire dans son partenariat avec la ville de Tiznit
- La CCI Marseille Provence est en partenariat avec la région Tanger Tétouan Al Hoceïma ; l'année dernière une convention a été signée avec la chambre du commerce de la collectivité partenaire

## **II/ Point d'actualité sur le Maroc**

*Elodie Martellière-Sadouk (chargée de mission Fonds conjoint, Ambassade de France au Maroc/DAECT)*

- Maroc : éléments d'actualités sur la décentralisation et la déconcentration :

\* Janvier 2010 : Création de la Commission consultative de la Régionalisation, qui a pour mission de définir « un modèle maroco-marocain de régionalisation » applicable à tout le Royaume, qui sera ainsi appelé Régionalisation avancée.

\* Le 1er juillet 2011, est adoptée par voie référendaire la 6ème Constitution du Maroc depuis son Indépendance. Elle instaure, en particulier, le suffrage universel pour l'élection des conseils régionaux (1ère élection en octobre 2015 pour un mandat de 6 ans) et constitutionnalise le processus de régionalisation le rendant ainsi irréversible.

\* Cette réforme territoriale majeure a donné lieu, en 2015, à un découpage territorial créant 12 régions, contre 16 auparavant.

\* Cette réforme s'est également traduite par l'adoption de 3 Lois organiques :

- ✓ La loi organique 111-14 du 7 juillet 2015 relative aux régions ; l'un des points majeurs de cette loi est l'obligation faite aux Conseils de région d'adopter un Plan de Développement Régional. A ce jour, 2 PDR sur 12 ont été validés. 2 Schéma Régionaux d'Aménagement du Territoire ont été adoptés (Fès Meknès et Dakhla-Oued Ed-Dahab) ainsi que 2 contrats de Plan Etat Région (Fès Meknès/Beni Mellal Khenifra);
- ✓ La Loi organique 112.14 du 7 juillet 2015 relative aux préfectures et provinces ;
- ✓ La Loi organique 113.14 du 7 juillet 2015, relatives aux communes

L'étape la plus récente et très attendue de la réforme territoriale concerne la déconcentration administrative. Entré en vigueur seulement en décembre 2018, le décret n°2.17.618 relatif à la Charte nationale de déconcentration administrative s'assigne pour objectif de "concrétiser la politique de la régionalisation avancée et décliner les politiques publiques au niveau des territoires". L'article 5 de la charte dispose que la politique de déconcentration s'appuie sur deux bases essentielles :

- la région en sa qualité d'espace territorial adéquat pour l'élaboration de la politique nationale de la déconcentration administrative ;
- le Wali de la région en sa qualité de représentant du pouvoir central au niveau régional, notamment en ce qui concerne la coordination de l'action des services décentralisés, tout en veillant à leur bon fonctionnement et à leur contrôle. Il va s'appuyer sur une commission régionale de coordination dotée d'un secrétariat général des affaires régionales.

A ce jour, cette réforme tarde à être concrètement mise en œuvre, freinant l'ensemble du processus de régionalisation. L'OCDE travaille avec la DGCL sur 3 régions pilotes (Souss-Massa, Fès-Meknès et l'Oriental) afin de définir un mode opératoire pour le transfert des prérogatives de l'administration vers les régions, de façon à opérer les 1ers transferts en 2020, selon la DGCL. La France appuie également la politique marocaine de déconcentration, via notamment, un partenariat entre l'IGA (France) et l'IGAT (Maroc) pour la formation des Inspecteurs.

A l'occasion du 1er colloque sur la régionalisation avancée qui a été organisé en décembre dernier à Agadir, l'idée de processus a été mise en avant, ainsi que et sur le fait que ce 1er mandat est en fait une phase préparatoire.

- Les programmes d'appui à la décentralisation portés par d'autres bailleurs :

❖ **Banque mondiale** : Programme d'appui à l'amélioration de la performance des communes (2019-2024), co-financé par l'AFD. D'un montant de 372 M € (dont 100 M de l'AFD), il vise à améliorer la performance institutionnelle et de fourniture de services des communes de plus de 50 000 habitants et chefs-lieux de provinces (106 communes cibles). 3 principaux sous-projets :

- Système d'évaluation et d'incitation à la Performance
- renforcement du cadre institutionnel pour la coopération intercommunale
- Amélioration de l'organisation et des capacités des RH des communes cibles

❖ **GIZ** : Programme « Promotion de la gestion de proximité dans les communes – Communes citoyennes », (2015-2021). Mis en œuvre dans plusieurs communes pilotes (Meknès, Khemisset, Ben Guerir, Beni Mellal et Larache, Taroudant, etc.), il repose sur 3 axes :

- l'appui à l'amélioration de la qualité du service d'accueil ;
- l'appui à l'amélioration de la communication ;
- la promotion des démarches participatives pour améliorer les prestations communales.

❖ **GIZ** : Programme Appui à la Régionalisation Avancée (2016-2021). Il s'articule autour de 3 axes :

1. Appui du ministère de l'Intérieur/DGCL dans son rôle de pilotage du processus de régionalisation avancée ;
2. Renforcement des capacités des élus et des fonctionnaires des régions cibles ;
3. Mécanismes de coopération, consultation, dialogue et participation entre les acteurs.

Basé sur une approche multi-acteurs et multi-niveaux, il est mis en œuvre dans 4 régions pilotes (Casablanca-Settat, Marrakech-Safi, Souss-Massa, l'Oriental).

- ❖ La **Région Occitanie** copilote avec l'Association des Régions du Maroc, en partenariat avec Régions de France, le projet Régions 2021(2018-2021), cofinancé par l'**AFD** (FICOL). Il a pour objectif de contribuer, par la formation, à l'appropriation des méthodes et outils de conception et de mise en œuvre de projets de développement territorial. L'AVITEM et le CNFPT contribuent à l'animation d'ateliers et de séminaires. Il devrait impliquer également les Régions françaises qui ont une coopération décentralisée au Maroc.
  
- ❖ L'**UE** prévoit de lancer fin 2020, un programme d'appui aux régions pilotes de Beni Mellal Khenifra et l'Oriental.

*Virginie Rouquette, Cités Unies France*

Des représentants de la Délégation de l'Union européenne n'ont pas pu venir à la réunion. Ils indiquent toutefois qu'ils souhaitent être présents à la prochaine réunion du groupe-pays Maroc pour présenter la nouvelle programmation de l'UE et les instruments financiers qui en découlent.

### **III/ Le dispositif conjoint d'appui à la coopération décentralisée**

*Anne-Marie Mevel-Reingold (DAECT, Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères)*

La coopération entre collectivités françaises et marocaines est très dense, très riche, l'une des plus intenses du bassin méditerranéen.

Le 19 décembre dernier, à l'occasion de la Rencontre de Haut Niveau, les gouvernements marocain et français ont fixé des orientations pour la coopération franco-marocaine :

- Le développement des échanges entre les régions
- Le développement des intercommunalités
- Le développement des échanges entre communes
- Le renforcement des compétences des collectivités

En ce qui concerne les thématiques, les priorités identifiées sont les suivantes : la jeunesse, la culture, le sport, l'innovation, le numérique, les objectifs du développement durable.

Le dispositif conjoint de soutien à la coopération décentralisée maroco-française entre les 2 États existe depuis 2011 ; il est financé à parts égales par les 2 États.

Il est constitué :

- D'un appel à projets dont la 2<sup>ème</sup> tranche est actuellement ouverte (jusqu'au 10 mars pour les régions et départements, jusqu'au 10 juin pour les communes et inter-communalités). Il permet le co-financement d'un projet jusqu'à 60% (30% des fonds provenant de la collectivité française, 30% de l'Etat français, 30% de l'Etat marocain et 10% de la collectivité marocaine.  
  
NB : seules les collectivités territoriales sont éligibles ; mais elles peuvent confier une délégation de maîtrise d'œuvre à une association pour la mise en œuvre du projet.
  
- D'une bourse de projets au sein de laquelle sont recensés des projets proposés par des collectivités marocaines qui recherchent une expertise
  
- De temps de capitalisation avec l'organisation de séminaires thématiques ; en 2018, il s'est tenu à Casablanca et a porté sur le développement économique. En 2019, il s'était tenu à Agadir et portait sur le tourisme solidaire et durable au service des populations. Un guide en

sera tiré sur le tourisme solidaire en France comme au Maroc. A l'automne 2020, le séminaire de capitalisation portera sur les inter-communalités.

Pour plus de renseignements sur l'appel à projets franco-marocain :

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/action-exterieure-des-collectivites-territoriales/appels-a-projets-et-fonds-en-soutien-a-la-cooperation-decentralisee/appel-a-projets-franco-marocain/>

Les autres dispositifs portés par la DAECT (concernant le Maroc mais pas uniquement) :

- PACT 3 est un dispositif qui permet à des collectivités qui ne se connaissent pas et souhaiteraient se rencontrer pour nouer un partenariat d'obtenir un « coup de pouce » financier facilitant la rencontre. Pour tout complément d'information : <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/action-exterieure-des-collectivites-territoriales/appels-a-projets-et-fonds-en-soutien-a-la-cooperation-decentralisee/programme-d-appui-a-la-cooperation-thematique-des-collectivites-territoriales/>
- La Direction Générale des Collectivités Territoriales (DGCT) au ministère de l'Intérieur marocain a ouvert un fonds d'appui à la coopération avec les collectivités locales d'Afrique subsaharienne. La DAECT réfléchit avec eux sur la façon dont elle peut participer à ce fonds pour encourager les coopérations tripartites
- Un appel à projets sur le sport s'ouvrira courant second semestre de l'année pour encourager le développement de projets sur cette thématique

Les échanges entre les participants révèlent :

- La nécessité de partage d'information pour une meilleure coordination des actions portées par les collectivités territoriales françaises, à l'échelle régionale mais également à l'échelle nationale ;
- Un besoin en renforcement des capacités des interlocuteurs des collectivités est constaté par un grand nombre d'acteurs (la rédaction de dossiers pour des demandes de co-financement ou la conduite de projets)

#### **IV/ Informations relatives à la coopération franco-marocaine**

*Pierre Revel, France Volontaires*

Un programme de l'Union européenne et de la coopération allemande prévoit sur son volet Mobilité sud-sud la mise en œuvre de missions de volontariat VSI avec des accueils dans 4 pays (Maroc, Côte d'Ivoire, Mali, Sénégal), composante dont France Volontaires a la charge à la demande d'Expertise France.

Ce sont ainsi 12 missions VSI qui doivent démarrer au mois de mai 2020 : 6 volontaires marocains réaliseront leurs missions dans les pays d'Afrique sub-saharienne partenaires et 6 volontaires sub-sahariens (2X3) réaliseront leurs missions au Maroc.

→ Cf documents en pièces jointes

*Elodie Martellière-Sadouk*

- Un colloque se tiendra les 5 et 6 mars, à Fès, sur l'attractivité des régions (**annulé/Covid 19**)
- Du 14 au 19 avril se tiendra, à Meknès, le Salon International de l'Agriculture au Maroc (SIAM) ; les collectivités françaises peuvent y tenir un stand (**annulé/Covid 19**)

- Le Ramadan se tiendra cette année du 23 avril au 22 mai

Plusieurs collectivités marocaines sont actuellement en recherche d'un partenaire français :

- Taroudannt : Commune chef-lieu de la province éponyme (région Souss Massa) / A 80 km d'Agadir / 80 000 hab / Fortement axé sur l'agriculture (agrumes, argan, etc.). A longtemps coopéré avec Romans sur Isère, sur le thème de la société civile.
- Ferkla El Oulia : Commune rurale de la province d'Errachidia (région Draa Tafilalet) / 23 000 habitants / Petite agriculture.
- Jerada : Commune chef-lieu de la province éponyme (région de l'Oriental) / de 35 000 hab / ex cité minière productrice de charbon, désormais sinistrée, qui est en passe d'entamer un processus de reconversion avec un soutien massif de l'Etat. Une commune française partenaire est recherchée, de préférence dans les environs de Lens, qui a mené à bien une reconversion des sites miniers à des fins touristiques.
- Al Hoceïma : Commune chef-lieu de la province éponyme (région Tanger Tétouan Al Hoceïma) au cœur du Rif, au bord de la Méditerranée / 57 000 hab / Économie basée sur la pêche et le tourisme.
- Le Conseil de la Province de Khenifra (Région Beni Mellal Khenifra) est à la recherche d'une collectivité locale partenaire qui pourrait l'accompagner dans la conception et le suivi de la mise en œuvre de projets d'aménagement touristique de 2 sites naturels remarquables : les sources du fleuve Oum Errabia et le lac Aguelmame Azegza.

Davantage d'informations sont disponibles auprès d'Elodie Martelliere-Sadouk, qui précise par ailleurs, qu'elle se tient à la disposition des collectivités françaises pour :

- leur organiser des rendez-vous (ministères marocains, organismes français, etc.), à l'occasion d'une mission à Rabat ;
- participer aux réunions de travail organisées avec leur partenaire marocain ;
- les aider dans le montage de leur dossier du Fonds conjoint ;
- faire l'intermédiaire avec leur partenaire marocain, en cas de difficultés, etc.

*Anne-Marie Mevel Reingold, DAECT, MEAE*

La DAECT soutient l'organisation de plusieurs séminaires thématiques méditerranéens :

- Un séminaire porté par l'AVITEM se tiendra fin septembre à Marseille sur la question des villes portuaires en Méditerranée
- France Urbaine organise à Montpellier un séminaire sur la transition alimentaire
- Un séminaire se tiendra en Corse sur les parcs naturels régionaux en partenariat avec la Fédération des Pars au début de l'année 2021 en Corse

*Virginie Rouquette, Cités Unies France*

- Les Rencontres de l'Action Internationale des Collectivités Territoriales organisées par CUF se tiendront à la Cité des Sciences et de l'Industrie de Paris les 6 et 7 juillet prochain
- *Point d'information complémentaire* : Pour rappel, Cités Unies France et son partenaire l'AFD mettent à disposition des collectivités un dispositif d'appui, afin de renforcer leurs capacités et de faciliter leur accès aux financements proposés par les divers bailleurs. Cet appui prend la forme de mise à disposition d'une expertise externe, via un consultant, que le dispositif prend en partie en charge (à hauteur de 80% pour les collectivités adhérentes et de 50% pour les collectivités non adhérentes). Deux types d'appui sont disponibles : l'appui à l'élaboration

d'une stratégie à l'international (via l'appui à la réalisation d'un diagnostic territorial par exemple) et l'appui au montage de projets (structuration et gestion du projet, le montage partenarial, le montage financier...

Le futur appel à soumissions (DCOL 4) sera ouvert en septembre

Pour plus d'informations : <https://www.cites-unies-france.org/Dispositif-d-appui-a-l-action-internationale-des-collectivites-territoriales-le-3595>

*La réunion a été suivie d'un déjeuner offert par la ville de Marseille*